

Métiers de l'Énergie

Bac Professionnel des Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Objectifs et compétences visés

- Analyser les conditions (CCTP) et organiser l'opération dans son contexte
- Définir une installation à l'aide de solutions préétablies
- Réaliser une installation de manière éco-responsable
- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Mettre en service, régler et paramétrer les matériels de l'installation selon la réglementation en vigueur
- Diagnostiquer un dysfonctionnement et remplacer un matériel électrique
- Installer les matériels et composants numériques permettant de piloter l'ensemble des équipements d'un bâtiment connecté (résidentiel, tertiaire et industriel)
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel
- Communiquer avec son environnement professionnel (clients, hiérarchie, équipe et autres intervenants)
- Appréhender la composante économique des travaux effectués.

Contenu de la formation

Les thèmes abordés pendant cette formation s'articulent autour de la production, du transport, de la distribution de l'énergie et de la communication.

Enseignements généraux :

Français, Histoire Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences physiques, Éducation Physique et Sportive, Éducation artistique.

Enseignements professionnels :

Prévention Santé Environnement, gestion, gestion et traitement des déchets sur le chantier, économie et gestion d'entreprise, préparation des opérations de réalisation de mise en service et de maintenance, réalisation, implantation, incorporations, pose et raccordement des appareillages électriques et câblage des tableaux et armoires.

Mise en service : essai, mesure, paramétrage, dépannages, diagnostics, préparation aux habilitations électriques, gestion technique des bâtiments et domotique (sécurité incendie, anti-intrusion, vidéo-surveillance, contrôle d'accès, bus communicant).

Validation : La formation est validée par l'examen du BAC PRO MELEC.

Partenaires



Lieux de formation :

Eurespace Formation
Rue Eugène Brémond
CS 22116
49321 Cholet cedex
Tél. 02 41 49 10 20

Conditions requises

- Bac en 3 ans : après la 3e et ayant 15 ans révolu.
- Bac en 2 ans :
- Si titulaire d'un diplôme de niv. 5 : CAP Électricien
- Si titulaire d'un diplôme de niv. 4 : bac ou bac pro (sur dérogation)
- Bac en 1 an : nous consulter
- Jeune ayant 15 ans révolus en sortant de 3e ou de 16 à 29 ans.
- Autres profils, nous consulter.

Durée

- Bac en 3 ans : 1890 heures de formation à raison de 14 semaines de cours en 1ère année, en alternance (1 semaine CFA et 2 semaines entreprise), puis 20 semaines de cours en 2e et 3e années (2 semaines CFA et 2 semaines entreprise)
- Bac en 2 ans : 1400 heures de formation à raison de 20 semaines de cours par an, en alternance (2 semaines CFA et 2 semaines entreprise)
- Bac en 1 an : 700 heures de formation, à raison de 20 semaines de cours, en alternance (2 semaines CFA et 2 semaines entreprise).

Poursuite de formation

- BTS FED option Domotique et Bâtiments Communicants
- BTS FED option Génie Climatique et Fluidique
- BTS FED option Froid et Conditionnement d'Air
- BTS CRSA
- Mention Complémentaire Technicien en Énergie Renouvelable (option Énergie Électrique)
- BTS Électro Tech
- Licence Conducteur de Travaux (tout corps d'état)
- Licence Chargé d'Affaires en Thermique du Bâtiment

Emplois visés

Electricien

Types d'entreprises

Entreprise artisanale, entreprise de taille moyenne ou groupe spécialisé dans le domaine du montage, de la mise en service.

Statut

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Autre statut, nous consulter.